Livret d'information – Fonds d’Initiatives Jeunes Vaudais (FIJV)

# Qu’est-ce que le FIJV ?

Le Fonds d’Initiatives Jeunes Vaudais (FIJV) est un dispositif mis en place par la Ville de Vaulx-en-Velin pour soutenir l’engagement et la créativité des jeunes de 8 à 25 ans. Il permet de financer des projets à vocation collective, dans des domaines variés : culture, sport, solidarité, environnement, etc.

Le FIJV propose une aide financière allant de 50 € à 1 500 €, pouvant couvrir jusqu’à 80 % du budget total du projet. L’aide est versée à l’association vaudaise qui accompagne les jeunes et porte le projet.

# Conditions d’éligibilité

Pour déposer un projet, il faut :

* - Être âgé de 8 à 25 ans
* - Être accompagné par une association située à Vaulx-en-Velin
* - Fournir une autorisation parentale si vous êtes mineur
* - Proposer un projet ayant une utilité collective

# Les grandes étapes

1. Accompagnement pour construire le projet

2. Dépôt du dossier complet

3. Passage en commission

4. Passage en Conseil Municipal

5. Attribution de l’aide financière

6. Restitution ou valorisation du projet

# Critères de sélection des projets

Chaque projet est évalué selon quatre critères principaux :

🔹 Motivation claire du projet : cohérence avec les valeurs du FIJV et implication personnelle ou collective

🔹 Intérêt collectif : utilité sociale, participation d’un groupe ou du territoire

🔹 Faisabilité technique et financière : budget réaliste et bonne organisation

🔹 Retombée positive sur le territoire ou le public visé

# Comment déposer son projet ?

📧 Par mail : fijeunes@mairie-vaulxenvelin.fr

🌐 En ligne : via la plateforme Toodego (site de la Ville de Vaulx-en-Velin)

📍 En main propre : à la Direction Jeunesse et Vie Étudiante ou à la Direction de l’Éducation

Une commission composée d’élus, de professionnels de la jeunesse, et de membres du Conseil des Enfants et des Jeunes examine les projets. Le Conseil Municipal délibère ensuite pour valider les aides accordées.

# Besoin d’aide ?

Des agents sont à votre disposition pour vous accompagner dans le montage du dossier :

👧 Pour les 8-10 ans : contactez la Direction de l’Éducation

🧑 Pour les 11-25 ans : contactez la Direction Jeunesse et Vie Étudiante

Nous croyons en vos idées. À vous de jouer !